

R. Par. 13. Nou. 63.

A La Haye ce 8.<sup>e</sup> Novemb. 1663.

Monsieur. Depuis mes dernières du 18.<sup>e</sup> du passé, j'ay  
receu les vobres du 19.<sup>e</sup> et depuis mon retour en ce lieu  
qui fut Vendredi dernier, on m'a aussi bien rendu vos Dis-  
patches du 26.<sup>e</sup> Octob. & du 2.<sup>e</sup> de ce mois.

J'attens toujours avec impatience les particularitez de l'en-  
treë du Lord Hollis, et de son audience, a quoy j'espère qu'il  
n'y aura plus d'accroche ou de retardement; et qu'il sera  
aussi remis de son indisposition que j'ay esté marrie d'enten-  
dre.

Puis que l'Abbé Montagu ne vous a point envoyé de dou-  
ble de ce qu'il a escrit a Monsieur le Tellier, j'apprehen-  
de bien fort que ce ne sera pas selon sa promesse, et selon  
nos intentions. J'attendray ce que le Comte de S. Albans vous  
respondra, pour en juger.

J'ay bien considéré tout ce que vous m'avez ci devant mandé  
touchant Porteclaire, qui continue bien a tenir le mesme  
langage ici, et a témoigner une entière soumission; mesme jus-  
ques a desavouer ce que le Roy de la Gr. Bret. a voulu m'es-  
crire par luy en faveur de Beauregard et d'autres, qu'il pro-  
teste n'estre point fait a sa sollicitation; mais purement

par la volonté du Roy, à laquelle il n'a peu s'opposer, se  
détachant au riske de tous interests tant de Bregard que  
d'autres, qu'il blasme comme il vous l'a fait. Mais je  
cognois l'homme de si longue main et par tant de circons-  
tances que j'ay bien de la peine à me fier à ce qu'il  
dit. Et ne scay aussy si on se doit beaucoup arrêter aux  
discours du jeune Sylvius, et m'estonne de quel front il  
ose se plaindre que je n'ay pas tant de confiance en son  
frere quea Scurin, sachant bien quel sujet il m'en a donné.  
Je ne scay au riske comment son frere pourra excuser ce  
retardement de l'Assemblée du Parlement contre les Re-  
glemens des Princes. C'est bien signe qu'il trament encore  
quelques mauvais dessein, ce qui cependant ne devoit pas  
avoir obligé les Conseillers bien intentionnez de se retirer de  
la Ville, comme ils ont fait; Mais plus tost de s'y arrêter  
pour s'opposer à ce qui s'y pourroit proposer contre le service  
du Prince; suivant leur conscience et le devoir de leurs charges.  
Mais on void bien qu'ils ont eu peurs de la violence qui y  
continue toujours. C'est pitié de voir le Gouvernement en de  
si mauvaises mains.

C

Ce que le jeune Sylvius vous a dit de l'estat du Chateau n'est pas nouveau, et j'y ay pense plus d'une fois; Mais quel remede? et a qui le devons nous imputer?

Quand je vous ay escrit que je ne refuserois pas mes ordres pour le payement de Lubieris, je n'ay pas entendu d'avoüer ou de confirmer les Pensions dont il a esté gratifié durant les troubles; Mais bien que je luy ordonnerois encore certaine somme comme j'ay fait ci devant sans specifier pour quoy, et ce a bon compte de ce qui luy pourroit estre legitimement deub, pour l'encourager dans ses bons comportements d'aujourd'huy, et pour l'obliger a y continuer.

Avant que resoudre finalement sur l'envoy du S.<sup>r</sup> Chiere en Bourgogne, j'en feray encore deliberer au Conseil; comme aussi sur les fraix de son voyage, et sur les lettres qui luy seront necessaires.

J'ay fait rendre au Conseil la Declaration originale du Roy de la Gr. Bret.<sup>re</sup> que vous m'avez envoyée, pour y estre bien et seurement gardée. Je suis

Monsieur,

Vostre bien affecte  
cousin & vous serviteur  
Anne de Lorraine

*[Faint, illegible handwritten text in cursive script, likely a letter or document.]*

Monsieur

Monsieur Huygens, Secretaire, Signe  
de Jugéchem, Soesthem, Almonickland. &c.  
Premier Consiiller du Prince d'Orange,  
son Deputé en Cour de France. &c.  
A Paris.

